

ces bateaux, fondamentalement du même modèle, serviront au sennage du thon en été, lors des premières opérations commerciales de pêche au thon dans l'Est canadien. Tous les navires susmentionnés sont admissibles à la subvention de 50 p. 100 que la Commission maritime canadienne accorde à l'égard des chalutiers.

Avec l'aide financière et technique du ministère fédéral des Pêcheries, la Direction des pêches procède à divers essais en vue d'améliorer bateaux et agrès. Après avoir fait l'objet d'expériences et de travaux pratiques pendant quelques années, de nouveaux filets maillants pour la morue, de nouvelles seines danoises, de nouveaux chaluts travaillant entre deux eaux, de nouveaux moyens de récolte mécanique des palourdes etc., sont employés par les pêcheurs commerciaux de la côte du Nouveau-Brunswick. Pendant l'hiver, la Direction des pêches offre aux exploitants de petits chalutiers et aux pêcheurs côtiers de diverses régions de la province des cours de formation pratique. Une école permanente de pêche fonctionne à Caraquet depuis 1959; chaque année, plus de 30 jeunes pêcheurs, âgés de 17 à 30 ans, suivent le cours de trois ans, dont le programme s'échelonne de novembre à avril.

**Québec.**—Par l'intermédiaire de son ministère de l'Industrie et du Commerce, le gouvernement de la province de Québec attache beaucoup d'importance à l'administration de ses pêches maritimes. A l'intention des producteurs et des pêcheurs, il dirige un réseau d'entrepôts frigorifiques pour la congélation et la conservation du poisson. Ce réseau compte 60 établissements ayant une capacité de congélation globale de 500 tonnes par jour et pouvant entreposer 25 millions de livres de poisson. Ces entrepôts rendent aussi de très utiles services aux pêcheurs en leur fournissant de la boëtte congelée et de la glace. En outre, le ministère possède et entretient 123 stations dans les petits ports de pêche, où le poisson est gardé en bon état avant d'être recueilli par des camions ou des bateaux, et il dirige aussi un séchoir artificiel dont la capacité de conditionnement est de trois millions de livres par année. Un personnel de gardes-pêche, de techniciens et de technologues se charge d'appliquer la loi de la pêche et d'enseigner l'emploi de nouvelles techniques en vue de l'expansion de l'industrie. L'administration centrale a son siège à Québec et il existe, à Gaspé, un bureau qui s'occupe des entrepôts frigorifiques. L'inspection du poisson est effectuée par des inspecteurs fédéraux investis par le gouvernement provincial de pouvoirs supplémentaires quant aux ventes locales.

Le ministère fait aussi œuvre de propagande auprès des pêcheurs et des producteurs à qui il enseigne les méthodes les plus récentes servant à préparer le poisson et à obtenir des produits de haute qualité. La nouvelle école d'apprentissage en pêcheries de Grande-Rivière assure gratuitement aux pêcheurs de tous âges un enseignement théorique et pratique, alors que l'école supérieure des pêcheries de Ste-Anne-de-la-Pocatière donne un cours de quatre ans destiné à former des technologues. Le Service social-économique de cette institution encourage les associations coopératives de pêcheurs. Par l'entremise des caisses populaires, le Crédit maritime permet aux pêcheurs d'obtenir des prêts pour l'achat de bateaux et d'engins de pêche. Le ministère encourage le commerce du poisson par des campagnes de publicité dans les journaux et revues, des démonstrations culinaires, des films instructifs et la distribution gratuite de recettes et de feuillets publicitaires ainsi que par des expositions aux foires.

Le ministère adhère à l'accord fédéral-provincial régissant la construction de petits chalutiers et de palangriers dont il assume le coût remboursable. A la fin de 1962, la flotte de pêche du Québec comptait 65 chalutiers, 10 cordiers, 49 gaspésiennes, ou petits cordiers, et 4 seineurs à la seine danoise. Ces différentes unités représentaient une valeur nominale totale de plus de quatre millions. Après l'octroi fédéral de \$165 la tonne brute, le coût aux pêcheurs s'établissait à \$3,400,000.

Les recherches biologiques et hydrographiques dans le golfe Saint-Laurent sont confiées à la station de biologie marine de Grande-Rivière. Le ministère possède aussi un laboratoire de limnologie dans la ville de Québec pour l'étude de la biologie des poissons d'eau douce du fleuve Saint-Laurent et de ses tributaires. L'aquarium de la ville de Québec, qui compte 30 grands réservoirs, met en montre des poissons d'eau salée et d'eau douce.